



# LE PETIT VARENNOIS

Journal trimestriel d'information de la commune de VARENNES N° 42

## SOMMAIRE

### Informations municipales :

- p 1 ♦ Sommaire  
♦ Editorial
- p 2 ♦ Info secrétariat  
♦ Nouveaux horaires d'ouverture Mairie  
♦ Plan communal de sauvegarde, Plan iode
- p 3 ♦ Etat - Civil  
♦ Chiens errants  
♦ Carte déchèteries  
♦ Voie de la vallée  
♦ La nouvelle intercommunalité

### La vie Associative :

- p 4 ♦ Repas de quartiers  
♦ APV les dernières nouvelles  
♦ Comité des fêtes  
♦ Les enfants d'abord  
♦ Les marcheurs de la vallée de la Dordogne



## EDITORIAL : Varennoises, Varennois ,

En ce mois de janvier, la tradition veut que l'on présente les meilleurs vœux à ceux qui nous sont chers. Je vous adresse, au nom du conseil municipal, tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2013.

En cette période de crise qui perdure, je sais que pour de nombreuses personnes la vie de tous les jours devient difficile, voire même un calvaire pour certains. Le chômage élevé, la précarité de l'emploi, les petites retraites, la diminution du pouvoir d'achat ternissent notre moral et nos espoirs. Je veux tout de même croire que les dirigeants des grandes puissances mondiales arriveront à nous sortir de cette impasse.

Au niveau communal, depuis près de deux ans déjà, j'évoquais les changements intercommunaux qui nous guettaient. Cette fois ci nous y sommes, puisque le 1<sup>er</sup> janvier 2013 a vu naître la nouvelle « grosse » Communauté de Communes sous le nom de « Bastide Dordogne Périgord ». Elle est composée de cinq ex-Communautés de Communes et couvre les territoires de quatre cantons : Beaumont du Périgord, Lalinde, Le Buisson de Cadouin et Monpazier. Vous trouverez plus d'infos dans l'article qui lui est consacré dans ce numéro.

En ce qui concerne les travaux, nous allons essayer de tenir le programme que nous nous sommes fixé, à savoir :

- ♦ Travaux routiers : réfection de la route du bourg et création d'un parking en bout de la cité au niveau du cabinet médical, afin d'améliorer le stationnement des patients, (coût pris en charge par l'intercommunalité).
- ♦ Bâtiments : la loi sur l'accessibilité des handicapés aux bâtiments publics, nous oblige à faire de nombreux

- ♦ travaux et nous programmons une première tranche pour la mise aux normes de l'arrière de la mairie et de la salle des fêtes, (coût estimé à environ 15000 Euros, demandes de subventions en cours).
- ♦ Restauration du Retable : nous avons reçu, en décembre dernier, des responsables de la DRAC Aquitaine et nous avons de bons espoirs pour que notre dossier soit retenu ; nous pourrions ainsi prétendre à des aides conséquentes, 55% du montant hors taxe. (coût estimé : plus de 50000 Euros).

Dernier point que je veux aborder avec vous, mais vous vous en êtes peut-être déjà aperçus en vous rendant à la mairie; Christine, notre secrétaire, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite et a donc arrêté sa collaboration avec nous au 30 novembre dernier. Nous avons recruté une nouvelle secrétaire, Mme Stéphanie Canelle, qui a débuté le premier décembre 2012. En même temps, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter les horaires d'ouverture de la mairie pour vous apporter un meilleur service. Vous trouverez de plus amples informations dans l'article dédié à ce sujet. Je remercie Christine pour cette longue collaboration de grande qualité et lui souhaite une longue et heureuse retraite. Je souhaite la bienvenue à Stéphanie et lui témoigne toute ma confiance.

Je termine en ayant une pensée pour toutes celles et tous ceux qui donnent de leur personne pour que notre village existe et procure une vie agréable. Merci à tous.

Bonne et heureuse année 2013.

Le Maire, **Philippe SOULAGE**

*Monsieur le Maire et tous les conseillers municipaux  
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013*

## INFOS MUNICIPALES

### INFO SECRETARIAT



Vous avez pu en prendre connaissance dans l'éditorial en première page, notre secrétaire Christine LASCROUX a décidé de prendre sa retraite à compter du 30 novembre 2012, après de longues années de bons et loyaux servi-

ces. Nous lui souhaitons tous une bonne et longue retraite.

C'est donc Mme CANELLE Stéphanie qui la remplace depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012.



Nous lui souhaitons la bienvenue. Le relais se fait en douceur, car elles travaillaient ensemble au secrétariat de la mairie de Lanquais.

Nous avons profité de ce changement pour apporter des modifications aux horaires

d'ouverture de la mairie au public. Nous en avons augmenté le temps, elle sera ouverte le lundi matin en plus.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

<b>LUNDI</b>	Matin	De 9h à 12h
	Après-midi	De 13 h à 17h
<b>MERCREDI</b>	Après-midi	De 13 h à 16h 30
<b>VENDREDI</b>	Après-midi	De 13 h à 16h 30

### DERNIERES NOUVELLES DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Ouf! La fin du monde n'a pas eu lieu le 21 décembre dernier, nous n'avons pas eu besoin d'activer le P.C.S. ...

Plus sérieusement, l'exercice grandeur nature du 19 octobre 2012, déclenché par la Préfecture, s'est très bien déroulé malgré les conditions météo particulièrement difficiles. Nous remercions particulièrement les R.D.Q. pour leur implication totale dans cet exercice, cela n'était pas simple pour eux, et vous tous qui les avez accueillis chaleureusement. Cela a permis de rectifier certains points perfectibles du plan.

Puis le P.C.S. a été arrêté et homologué lors du conseil municipal du 22 novembre 2012. Les différents services de la Préfecture et du Conseil Général en ont reçu une copie.

Nous en tenons une également, au secrétariat, à la disposition des Varennoises et des Varennois qui souhaitent en prendre connaissance.

La Préfecture nous a informés qu'elle s'était dotée

d'un plan ORSEC « Plan iode ».

En cas d'un accident majeur dans une centrale nucléaire, Blaye (33), Civaux (86) et Golfech (47), si une distribution de pastilles d'iode était nécessaire, Monsieur le Préfet a décidé qu'elle serait assurée dans chaque commune par la Mairie :

- ◆ Directement, à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer qu'avec difficulté,
- ◆ A la mairie ou en d'autres lieux pour les autres.

Davantage de précisions vous seront apportées dans le futur. Mais dans l'immédiat, nous vous demandons de mettre à jour le D.C.R.I.M. qui vous a été remis, en collant le bandeau ci-joint sur l'original, au chapitre « Accident nucléaire », paragraphe 2, page 6.

Bien entendu, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

*Dans le cadre du « Plan iode », la distribution de pastilles d'iode a été organisée par la Préfecture de La Dordogne. C'est la Mairie qui est chargée d'en assurer la distribution. En cas d'alerte, les RDQ vous préciseront, **par écrit, où, quand et comment** prendre possession de ces pastilles.*

## ETAT CIVIL

### DECES de :

- ◆ RAULET Eric, Georges, le 15 février 2012,
- ◆ FAURE Andrée, le 15 mai 2012,
- ◆ AFAN DE RIVERA Firmin, le 08 juin 2012,
- ◆ RICAUD Georges, le 09 juin 2012,
- ◆ RAOUX Franck, le 09 août 2012,
- ◆ LYONNAIS Germaine, le 01 novembre 2012.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

### MARIAGE de

FRANQUEVILLE Sébastien et BEN Attia Ghada, le 14 juillet 2012

Nous leur adressons nos meilleurs vœux.

## CHIENS ERRANTS

Vous êtes nombreux à vous plaindre des chiens qui errent dans le village, en particulier dans la nuit du jeudi au vendredi. En conséquence, les sacs d'ordures ménagères sont éventrés et ils ne sont donc pas ramassés par les services de ramassage ... Propriétaires d'animaux, respectez la loi pour le bien de tous !



## Accès aux déchèteries : nouvelle carte d'accès

Vous le savez peut-être, à partir du **2 janvier 2013** les usagers voulant se rendre dans les déchèteries du SMBGD, en particulier celle de Bergerac, devront avoir une nouvelle carte d'accès.

Deux solutions pour l'obtenir :

- ◆ Vous pouvez vous rendre directement au siège du syndicat 3 rue Emile Zola à BERGERAC. Vous devrez fournir **un justificatif de domicile, une pièce d'identité et la carte grise du ou des véhicules** que vous utilisez.
- ◆ Toutefois, afin de faciliter la réalisation de ces cartes et d'éviter aux usagers de venir sur Bergerac, nous vous proposons de regrouper vos demandes et d'en faire la démarche.

Si vous choisissez cette dernière solution, vous devrez nous remettre vos demandes et nous fournir les copies des pièces justificatives précédemment citées, et nous préciser votre **catégorie d'utilisateur (particulier ou professionnel)**. Communiquez-nous votre dossier au secrétariat dès que possible (de préférence avant le **mercredi 16 janvier**) afin que l'on puisse faire réaliser rapidement les cartes d'accès et vous les retourner.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## VOIE DE LA VALLEE

Même si on en parle peu, les travaux menés par le Département continuent sur le tracé de cette nouvelle voie qui doit relier la rocade existante du contournement de Bergerac à Couze en passant par les communes de Cour de Pile, St Germain et Mons, St Agne, Lanquais et Varennes.

Tous les propriétaires terriens concernés par l'aménagement foncier ont du retirer à la mairie de leur résidence un dossier comportant les parcelles incluses dans le périmètre. Un classement pour chaque numéro de parcelle, en fonction de la nature des terrains, est proposé en vue d'un éventuel échange. Actuellement le cabinet de géomètres reçoit les gens en mairie de St Agne pour recueillir les doléances et rectifier les erreurs éventuelles. A l'issue de ces travaux, certainement à la fin du premier trimestre, une proposition d'aménagement foncier sera présentée à la commission parcellaire pour avis, puis aux propriétaires.

Ensuite, une fois l'obtention d'un consensus, débiteront les travaux des échanges proprement dit et la rédaction des actes. La durée estimée de tout ceci est d'au moins un an, voire deux.

A suivre .....

## LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

La Communauté de « Commune du Bassin Lindois » est morte, vive la « Communauté de Communes Bastides Dordogne - Périgord » !

Telle est la phrase que l'on pourrait clamer au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Mais de nombreuses incertitudes planent sur cette fusion de cinq Communautés de Commune, soit quarante neuf communes qui, je le rappelle, nous a été imposé par la Préfecture, conséquence de la loi sur l'aménagement du territoire.

Par exemple, pour nous inciter à être volontaires pour débiter dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les autres), les services de l'état nous promettaient une dotation de fonctionnement majorée de 1.5 million d'Euros. Mais alors que les textes n'ont pas encore été appliqués, ces mêmes services nous disent que, finalement, nous aurons au mieux une dotation égale à la somme de celles des cinq Communautés de Communes existantes...

De nombreux travaux ont été menés depuis l'été dernier avec la participation des élus volontaires ainsi que des employés des différents territoires, afin de réfléchir et d'anticiper les difficultés qui se présentent à nous : fusion et harmonisation des CIAS, organisation du service voirie et réflexion sur le devenir des associations gérant les offices de tourisme (ces trois compétences étant obligatoires du fait de la fusion). Vous pouvez vous imaginer que derrière tout cela, il y a des transferts de personnels, de matériels et de sites qui doivent être tous opérationnels au 1<sup>er</sup> janvier, de manière à ce que les services soient assurés. Le siège de la nouvelle Communauté de Communes Bastide Dordogne Périgord est située dans l'aile Est de la mairie de Lalinde (ex Espace Economie Emploi), et la première réunion du nouveau conseil communautaire est prévue le 3 janvier 2013 avec à l'ordre du jour l'élection du Président et des vices Présidents.

## LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITE ( Suite )

Nous espérons que tout ce chamboulement sera sans conséquences négatives pour vous tous. Cependant, pour notre commune, nous avons eu à traiter un premier point : la voiture qu'utilisait le cantonnier étant propriété de la CCBL, elle est d'office transférée à la nouvelle Communauté de communes, ce qui nous oblige à en acheter une autre. Nous vous tiendrons informés tout au long de l'année des avancements sur ce sujet, car l'année 2013 est dédiée à l'étude et au transfert de l'ensemble des compétences que pourrait assumer la Communauté de Communes Dordogne Bastide Périgord au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## COMITE des FETES

Au fil de moult « Petit Varennois », je vous ai relaté par le menu, le déroulement de la fête de l'année en cours. Je ne me répéterai donc pas cette année car l'ennui naquit un jour de l'uniformité !!! Elle s'est très bien passée (la fête), et a généré les satisfactions habituelles, tant morales que pécuniaires. Tout ceci grâce au travail acharné des membres du Comité que je remercie ici pour leur dévouement et leur gentillesse. Depuis, cette équipe en or, a été conviée aux agapes annuelles (qui sont servies à la « Cantine du Comité »). Et lors du petit mot de bienvenue j'ai annoncé mon intention de quitter la présidence. Depuis 12 ans, le temps a érodé mes facultés physiques et intellectuelles dont je n'étais d'ailleurs pas très bien doté au départ !!! Qui plus est, ce remplacement fait partie des dispositions légales. J'espère que lors de la prochaine AG, le poste sera pourvu. En effet, comme dit plus haut, tous les membres étant des personnes douées et dévoués, il serait fort dommage que l'on ne trouvât point dans ce vivier le futur président. Mais vous, Varennois qui prenez la peine de me lire (merci), n'avez-vous pas envie de nous rejoindre afin de donner un peu de sang neuf au groupe et ainsi assurer sa pérennité?

M. Bonnet, le Président sortant.

### Manifestations de l'APE: « Les enfants d'abord »

- Le 02 mars : Quine à Lanquais,
- Le 10 mars : Bourse aux vêtements à Varennes,
- Le 30 mars : Carnaval de Lanquais à Varennes suivi d'un repas,
- Le 26 mai : Vide grenier à Varennes,
- Le 15 juin : Kermesse des écoles à Lanquais,
- Le 05 juillet : Boum des enfants à St Agne.

## REPAS DE QUARTIER

Les repas de quartiers réunissent voisins-voisines dans des soirées bien conviviales.

Au mois d'Août ça se passait au Brel, en Septembre au Talinot.

Qu'attendent les voisins - voisines du Bourg, de Laussine et des Coustals ? Certes ce n'est pas une obligation, mais c'est parfois l'occasion de connaître les nouveaux venus, de partager quelques souvenirs avec les anciens du hameau, et toujours de trinquer joyeusement et sans risque puisque l'on rentre à pieds à la maison.

M. Feuille

## A.P.V.

Après l'année faste de 2011, l'A.P.V. n'a repris ses activités qu'avec la rentrée.

Au cours des journées du Patrimoine, quelques visiteurs ont pu apprécier les travaux de restauration réalisés sur l'église et souhaiter le sauvetage du retable.

Les participants à la marche Varennes - Saint Avit, moins nombreux mais tout aussi déterminés que précédemment, sont arrivés au bout de leur peine, essouffés mais heureux de leur performance (ils marchent encore et font des projets pour l'an prochain !). Après une collation offerte par les Amis de Saint Avit, une visite guidée de l'abbatiale, classée au Patrimoine mondial de l' UNESCO, a clôturé cette belle journée d'automne.

Le 13 Octobre, le repas dansant a fait salle comble. Tous ont apprécié un repas digne de "Master Chef". Nos cordons bleus, de nouveau, ont fait merveille.

Et les danseurs ont eu un programme varié : du Musette avec le toujours jeune Dédé Gautier ; et, en deuxième partie de soirée, les Faits Divers ont régalié les amateurs d'un "Boeuf" magistral. La salle, debout, a ovationné leur prestation.

M. Feuille

### Les Marcheurs de la Vallée de la Dordogne

Quelques dates parmi le calendrier Hiver 2013 :

Dimanche 06 janvier, Varennes à 9h pour 12 km, on tire les rois à l'arrivée,

Dimanche 27 janvier, Monsac à 9h pour 12 km,

Dimanche 17 février, Lalinde à 9h pour 24km,

Dimanche 03 mars, les 24 ou 50 km de Lalinde,

Dimanche 17 mars, St Agne à 9h pour 12 km.

Pour tous renseignements, Colette Grellety :

**05 53 24 90 42**

*« Chacun cherche tout au long de sa vie à rencontrer la richesse; au sein de l'asso, nous vous proposons plutôt de la richesse d'une rencontre. »*

**Mairie: 24150 VARENNES**

**Directeur de la publication: Philippe SOULAGE.**

**Photographies: Breuil J. François et bien d'autres**

**Comité de rédaction: A. Bion, M. Feuille, S. Murat, P. Soulage, J.F. Breuil,**

**Tirage: 225 exemplaires**